



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



agefiph

**ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées**



PRITH
Bourgogne-Franche-Comté

PLAN RÉGIONAL
D'INSERTION DES
TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS

Plan d'actions

2025



Introduction

L'emploi des personnes en situation de handicap est une politique publique prioritaire et transversale qui s'inscrit dans la feuille de route de l'ensemble des ministres. Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) assure en région la déclinaison des orientations nationales portées notamment par la Conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril 2023, confortée par le dernier Comité Interministériel du 20 septembre 2023.

Il s'agit de :

- Donner la pleine responsabilité du Réseau pour l'emploi (RPE) pour l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi
- Lever les freins à l'accès à l'emploi et inciter à la reprise d'activité en milieu ordinaire
- Rendre accessibles les formations
- Faire en sorte que tous les travailleurs en Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) disposent des mêmes droits
- Renforcer l'engagement des employeurs
- Pérenniser les Entreprises Adaptées de Travail Temporaire et les Contrats à durée déterminée tremplin (CDDT)
- Simplifier les démarches pour la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Ces ambitions s'inscrivent dans le contexte de mise en œuvre de la **loi pour le plein emploi à compter du 1er janvier 2024 qui pose quelques grands principes** :

- Refonte du processus d'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Transformation du service public pour l'emploi (SPE) en RPE avec une organisation renouvelée et une coopération renforcée entre partenaires de l'emploi
- Transformation de Pôle Emploi en opérateur de France Travail

Sur le volet handicap, la loi pour le plein emploi prévoit notamment :

- Le repositionnement du RPE sur le diagnostic et l'accompagnement de toutes les personnes en situation de handicap
- Le transfert de la gestion de l'emploi accompagné dans le champ des politiques d'emploi et d'insertion
- La pérennisation des expérimentations CDDT et Entreprise adaptée de travail temporaire (EATT)

Dans ce contexte, le PRITH, avec ses partenaires, doit pouvoir s'adapter aux transformations engagées et soutenir les ambitions portées par la loi pour le plein emploi avec pour perspectives **l'inclusion et l'accessibilité universelle.**



Son plan d'actions se structure autour de 4 axes prioritaires.

Accès à l'emploi

Favoriser l'insertion durable des personnes en situation de handicap et mettre en lien l'offre et la demande

Mobilisation du monde économique

Favoriser l'emploi direct et les pratiques de management inclusif



Formation

Développer les compétences pour faciliter l'accès à l'emploi, les transitions et les évolutions professionnelles

Maintien en emploi

Anticiper la désinsertion professionnelle et sécuriser les parcours

L'année 2024 a permis de clarifier et renforcer le rôle des instances de gouvernance du PRITH Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Avec le concours des partenaires régionaux et locaux, le plan d'actions 2024 a permis de déployer à la fois des actions structurantes régionales, mais également des actions issues du terrain par le biais des instances territoriales d'actions. Le 4 mai 2023, une instance du SPE en région dédiée au handicap a illustré la transversalité de cette politique et a présenté également le rôle et les missions des sous-préfets au handicap.

Le 13 décembre 2024, **le Comité d'orientation régional (COR) du PRITH a validé les pistes proposées** pour la poursuite, la reconduction et/ou la diffusion d'actions thématiques déjà engagées en 2024.

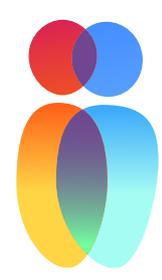
Les membres du COR se sont par ailleurs fixés pour 2025 de travailler prioritairement sur la thématique de **la santé mentale, érigée en grande cause nationale 2025 par le Premier ministre Michel Barnier le jeudi 10 octobre 2024.**

Les membres du COR ont également souhaité porter des actions destinées à marquer **le bilan et les perspectives de la loi du 11 février 2005, dont nous célébrons les 20 ans en 2025.**

C'est donc autour de ces orientations que le plan d'actions s'est construit avec des actions structurantes, des actions reconduites et des actions impulsées en 2025.

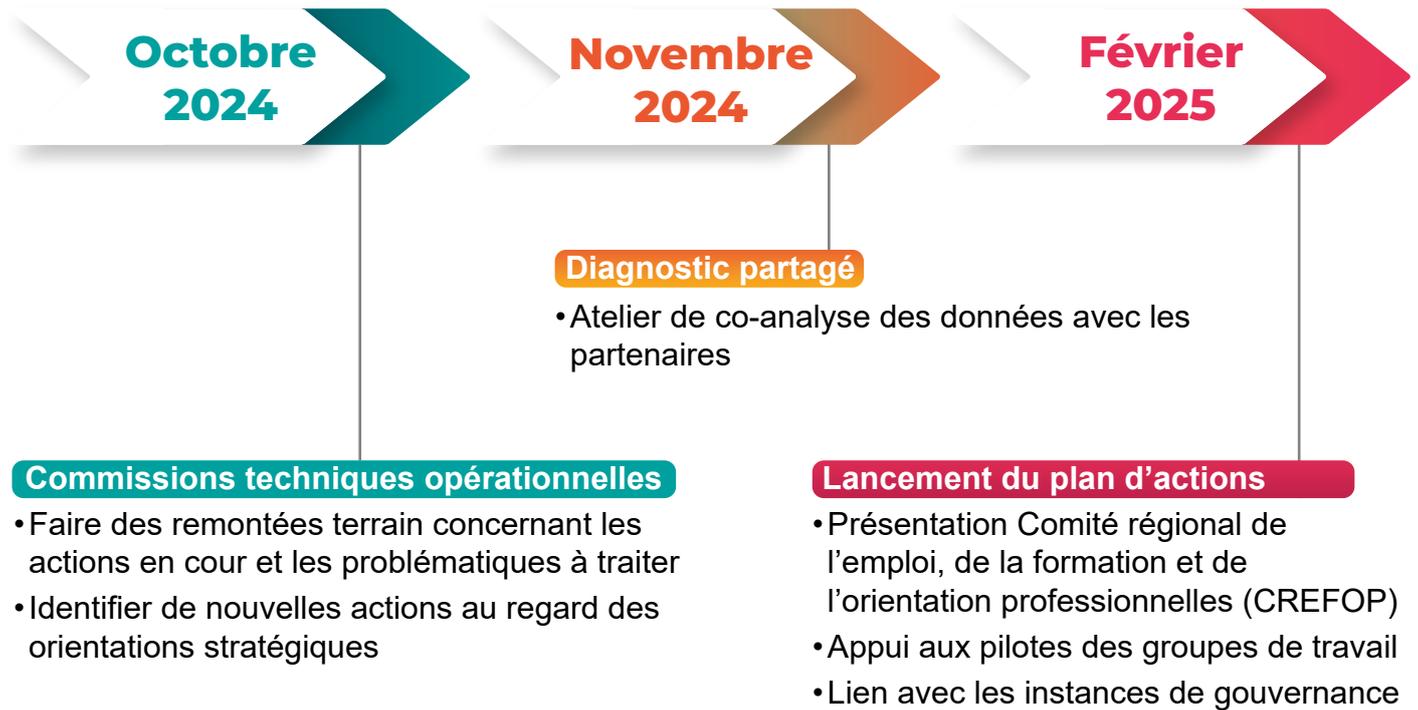
« Le handicap est l'affaire de tous. Notre rôle est de mobiliser les autres institutions pour que les besoins des personnes en situation de handicap soient pris en compte dans toutes les politiques. »

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) BFC
 Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH)
 Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP)



Éléments méthodologiques

Le plan d'actions 2025 du PRITH résulte d'un processus de concertation initié au cours de l'année 2024 :



La DREETS, l'AGEFIPH et le FIPHFP remercient l'implication et l'engagement des partenaires.



Sommaire



Axe 1 - Développer l'accès à la formation..... 6

- 1.1 Développement de l'accessibilité de l'appareil de formation 7
- 1.2 Promotion de la plateforme de prêt de matériel en BFC 8
- 1.3 Mise en place d'un groupe de travail « formation » pour la réalisation d'un événement régional en 2026..... 9



Axe 2 - Renforcer la dynamique vers l'emploi..... 10

- 2.1 Demi-journées « Jeunes et insertion professionnelle » 11
- 2.2 La « Matinale de l'insertion »..... 12
- 2.3 Journée professionnelle Entreprise adaptée (EA) / Insertion par l'activité économique (IAE) » 13
- 2.4 Diffusion des fiches métiers Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) 58 14
- 2.5 Journée régionale « Jeunes et Insertion professionnelle sur la santé mentale »..... 15



Axe 3 - Mobiliser le monde économique et social 16

- 3.1 Renforcement de la connaissance et la professionnalisation des acteurs clés de l'entreprise et des employeurs publics 17
- 3.2 Mobilisation des employeurs publics et privés autour du handicap au travail lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)..... 19
- 3.3 Renforcement du partenariat PRITH avec les organisations syndicales et patronales de la région 20



Axe 4 - Améliorer la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi 21

- 4.1 La « Matinale du maintien en emploi » 22
- 4.2 Coordination du Plan santé et sécurité au travail n°4 (PRST4) et du PRITH..... 23



Axe # - Outiller et structurer le partenariat 24

- #.1 Tableau de bord 24
- #.2 Diagnostic partagé 25
- #.3 Analyse approfondie 26
- #.4.1 Site internet, compte LinkedIn, newsletter et outils de communication..... 27
- #.4.2 Série d'interviews de partenaires du PRITH BFC à l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2025..... 28
- #.4.3 Valorisation des actions en faveur de l'emploi et du maintien en emploi des partenaires du PRITH..... 29
- #.5 Actualisation et diffusion des ressources réalisées par le PRITH 30
- #.6.1 Renforcement des partenariats avec les acteurs du PRITH..... 31
- #.6.2 Préfiguration d'un nouveau PRITH BFC en 2026 32

Axe 1 - Développer l'accès à la formation



Pourquoi agir ?

- À l'échelle régionale, une moindre qualification des personnes en situation de handicap : les 2/3 des demandeurs d'emploi en situation de handicap ont un niveau inférieur ou égal au CAP (contre la moitié de l'ensemble des demandeurs d'emploi) (source 2022 : Pôle emploi)
- En 2022, 386 entrées de Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en contrat d'apprentissage enregistrées sur 29 009 contrats au total; soit un taux d'entrée en apprentissage des BOE de 1,3% (1,5% au national) (source : SIA, Dares, cumul annuel janvier à novembre 2022)

Notre ambition :

Développer les compétences pour faciliter l'accès à l'emploi, les transitions et les évolutions professionnelles des personnes en situation de handicap.



Fiche action Axe 1.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom Développement de l'accessibilité de l'appareil de formation

Description
Promotion de la démarche de progrès auprès des Organismes de formation (OF) et des Centres de formation des apprentis (CFA) du territoire pour les accompagner dans la mise en place d'une démarche d'accessibilité de leur établissement

Objectifs

- Promouvoir et présenter la démarche de progrès
- Accompagner les OF/CFA dans leur auto-positionnement
- Accompagner les OF/CFA dans leur démarche de progrès et dans la mise en œuvre d'une charte accessibilité

Public cible Les référents handicap et les directions des Organisme de formation par apprentissage (OFA) de BFC
Bénéficiaires finaux : les apprenants en situation de handicap

Territoire Régional

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action : AGEFIPH
Les partenaires à mobiliser : Les pilotes de la Ressource handicap formation (RHF) en BFC : AGEFIPH, FIPHFP, Conseil régional, Agence régionale de santé (ARS), France Travail, Emfor

Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser : Moyens humains : Équipe RHF en BFC
Les facteurs de réussite : Engagement des directions des OF et CFA dans la démarche de progrès

Les étapes opérationnelles

1. Présentation aux OF et aux CFA de l'outil numérique, de la démarche de progrès et de ses étapes de mise en œuvre via plusieurs webinaires sur l'année 2025
2. Présentation de l'autodiagnostic aux mêmes cibles par le biais de webinaires
3. Ateliers collectifs pour accompagner la mise en œuvre concrète du plan de progrès des OF/CFA
4. Accompagnement individualisé des structures si besoin

Livrables Mailing – Programmation via le service numérique d'appui à la professionnalisation – Support de présentation et flyers RHF

Indicateurs

- Nombre de nouveaux OF/CFA inscrits sur la plateforme
- Nombre d'auto-positionnements déposés
- Nombre de chartes d'engagement déposées/signées

1.2

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Promotion de la plateforme de prêt de matériel en BFC



Description

Communication sur le nouveau dispositif AGEFIPH/FIPHFP en région BFC de prêt de matériel pour l'insertion en emploi pour les personnes en situation de handicap en contrats courts (CDD, intérim de 6 mois maximum) et en formation



Objectifs

- Informer sur ce nouveau dispositif l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation en BFC
- Informer sur les modalités de mobilisation du service (outils de prescription, délais...)
- Faciliter l'accès à l'emploi en contrat court et/ou la formation des publics en situation de handicap en BFC de manière réactive et adaptée



Public cible

Les acteurs de l'emploi et de la formation pour délivrer un service adapté aux personnes en situation de handicap, aux organismes de formation et aux employeurs concernés



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
AGEFIPH/FIPHFP

Les partenaires à mobiliser :
L'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation en BFC



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

Moyens humains : Mobilisation du référent régional AGEFIPH pour l'animation de sessions de présentation avec questions/réponses sur cette mise en place en partenariat avec le porteur du dispositif la Mutualité Française de Saône-et-Loire

Les facteurs de réussite :

Communication relayée sur le site et réseau du PRITH



Les étapes opérationnelles

1. Information sur l'inauguration du service le 24 janvier 2025 relayée via les réseaux aux différents acteurs du PRITH
2. Mise en visibilité des modalités de prescription et des flyers du service
3. Relais de toutes les actions de communication et de bilan du service sur l'année 2025

Livrables

Publications LinkedIn

Indicateurs

Nombre de republications et de likes sur les réseaux sociaux



1.3

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom **Mise en place d'un groupe de travail « formation » pour la réalisation d'un événement régional en 2026**

Description

Mobilisation des acteurs de la formation au niveau régional : Conseil régional, France Travail, Opérateur de compétences (OPCO), représentants des OF et CFA, Éducation nationale, Transitions Pro, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour co-construire un événement régional dans le cadre d'un groupe de travail

Objectifs

- Réunir les acteurs du territoire autour d'un projet commun
- Mobiliser les acteurs et identifier les besoins et bonnes pratiques au niveau régional
- Organiser et réaliser un événement sur l'année 2026 pour partager les bonnes pratiques, accompagner les professionnels sur la thématique handicap en formation

Public cible

1re cible : L'ensemble des acteurs de la formation en BFC (financeurs et opérateurs)
Bénéficiaires finaux : les apprenants en situation de handicap

Territoire

Régional

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
À définir lors des premières rencontres

Les partenaires à mobiliser :
AGEFIPH, FIPHFP, État, Conseil régional, France Travail, OPCO, OF/CFA, Éducation nationale, Transitions Pro, CNFPT

Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- Pilotes pour informer les partenaires du projet et de son objectif
- S'appuyer sur les partenaires identifiés pour construire avec eux un événement sur 2026

Les facteurs de réussite :
Engagement de l'ensemble des partenaires

Les étapes opérationnelles

1. Information à l'ensemble de partenaires identifiés du projet
2. Organisation d'une première réunion de présentation
3. Identification des pilotes du projet et des différentes étapes de réalisation

Livrables

Support de présentation et compte-rendu de réunion, rétroplanning

Indicateurs

Nombre de réunions réalisées et de partenaires présents



Axe 2 - Renforcer la dynamique vers l'emploi



Pourquoi agir ?

- Au 30 septembre 2023, on compte 20 899 Demandeurs d'emploi (DE) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en catégorie A, B, C soit 11% des demandeurs d'emploi en BFC. Entre le 30 septembre 2022 et le 30 septembre 2023, on compte **+3,1 % de DE BOE**, et -2% de demandeurs d'emploi tout public, en BFC.
- En comparaison de l'ensemble des personnes inscrites sur les listes des demandeurs d'emploi, les BOE restent une population plus âgée, d'un niveau de formation plus bas et qui atteignent des durées d'inscription plus longues.
(Source : 2022, Pôle emploi)

Notre ambition :

Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en situation de handicap et mettre en lien l'offre et la demande.



Fiche action Axe 2.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom	Demi-journées « Jeunes et insertion professionnelle »
------------	--

Description

Organisation d'une rencontre entre les différents professionnels intervenant sur les champs Jeunes en situation de handicap et insertion professionnelle (Éducation nationale, ARS, RPE, Établissement et service médico-social (ESMS)...).

Objectifs

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes
- Présenter les dispositifs phares du département
- Faciliter le partage d'expérience, l'essaiage des bonnes pratiques

Public cible	1re cible : les professionnels de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes Bénéficiaires finaux : les jeunes en situation de handicap
---------------------	---

Territoire	Département de la Nièvre et du Territoire de Belfort
-------------------	--

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement
--

Le ou les chefs de file de l'action :
 DDETSPP 58 / 90
 DREETS / AGEFIPH

Les partenaires à mobiliser :
 Professionnels de l'Éducation nationale accompagnant les jeunes en situation de handicap ; ARS ; France Travail, Missions locales, Cap Emploi ; ESMS, Entreprises adaptées (EA), Établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) ; OF/CFA

Ressources à mobiliser pendant le déploiement
--

- | | |
|--|--|
| <p>Les moyens à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires pour assurer la mobilisation des professionnels de terrain • Moyens techniques : outils d'animation, support de communication | <p>Les facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de tous les acteurs • Proposer des formats permettant l'interactivité |
|--|--|

 Les étapes opérationnelles	1. Groupe de pilotage 2. Groupe opérationnel de suivi (autant que nécessaire) 3. Fixer la date et le lieu 4. Envoi des invitations 5. Relance si nombre de présents insuffisant (et notamment de	l'Éducation nationale) 6. Identification de 6 prestations/ actions à présenter 7. Établir l'objet du jour de la demi-journée 8. Bilan postréalisation (synthèse de la demi-journée)
---------------------------------------	--	--

Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu des Groupes de travail (GT) • Support 	<ul style="list-style-type: none"> • Demi-journée de rencontre • Questionnaire de satisfaction
------------------	---	--

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires mobilisés • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction
--------------------	---	--

2.2

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

La « Matinale de l'Insertion »



Description

Organisation le 14 mai 2025 d'une « Matinale insertion » entre les professionnels de l'insertion professionnelle
Mise en place d'un forum et d'un espace d'échanges permettant de valoriser certaines actions



Objectifs

- Créer un espace de partage d'informations et d'échange de bonnes pratiques
- Fédérer le réseau à travers un événement récurrent
- Mettre en lumière des expériences réussies et/ou atypiques impliquant employeurs, professionnels de l'accompagnement et centres de formation
- Faciliter l'essaiage de pratiques et d'expériences réussies



Public cible

1re cible : les acteurs de l'insertion professionnelle
2nd cible : les employeurs



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS / AGEFIPH / FIPHFP

Les partenaires à mobiliser :

France Travail, Conseil national handicap et emploi des organismes de placement spécialisés (CHEOPS), Cap Emploi, Association régionale des missions locales (ARML), Missions locales, Centres de formation, les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (protection des populations (DDETS(PP)), chambres consulaires



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- **Moyens humains :** s'appuyer sur les partenaires pour identifier les témoignages
- **Moyens techniques :** supports de communication, outils d'animation

Les facteurs de réussite :

- Diffusion auprès des partenaires
- Identification des témoignages les plus pertinents
- Format interactif



Les étapes opérationnelles

1. Identification de la thématique avec les pilotes et les partenaires
2. Constitution de la liste d'invités puis envoi des invitations
3. Identification des témoignages et les actions à présenter
4. Logistique de l'événement
5. Animation de l'événement
6. Bilan de l'événement

Livrables

Matinale avec des témoignages + un espace forum + un espace d'échanges

Indicateurs

- Nombre et diversité des témoignages
- Nombre de participants et leur profil (employeurs/partenaires/territoires)
- Nombre et profil des intervenants, taux de satisfaction



2.3

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom	Journée professionnelle Entreprise adaptée (EA) / Insertion par l'activité économique (IAE) »
------------	--

 Description
--

Organisation d'une journée professionnelle dédiée aux encadrants des deux secteurs IAE et EA de la région BFC le 9 janvier 2025

 Objectifs
--

- Développer l'interconnaissance et la collaboration entre les deux secteurs
- Permettre aux encadrants SIAE de mieux appréhender les situations de handicap
- Permettre aux encadrants EA de mieux appréhender la question de la transition professionnelle

 Public cible	1re cible : les encadrants des SIAE et des EA Bénéficiaires finaux : les personnes en situation de handicap en SIAE et en EA
---	---

 Territoire	Régional
---	----------

 Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action : UNEA / FEI / Pôle ressources IAE	Les partenaires à mobiliser : Les EA et SIAE de la région BFC
--	---

 Ressources à mobiliser pendant le déploiement
--

Les moyens à mobiliser :	Les facteurs de réussite :
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : s'appuyer sur les têtes de réseau pour mobiliser les EA et les SIAE de la région et organiser la journée professionnelle • Moyens techniques : outils d'animation, support de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des SIAE et des EA • Formats interactifs

 Les étapes opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accord de financement du projet dans le cadre de l'enveloppe financière du PRITH 2. Organisation de la journée d'interconnaissance par les têtes de réseau IAE et EA 3. Rédaction d'un bilan quantitatif et qualitatif de la journée
---	---

Livrables	Organisation et animation d'une journée d'interconnaissance SIAE/EA
------------------	---

Indicateurs	Nombre de participants des deux réseaux, taux de satisfaction
--------------------	---



2.4

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Diffusion des fiches métiers Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) 58



Description

Diffusion des fiches métiers des GEIQ de la Nièvre rédigées dans le cadre du Groupe de travail territorial (GTT) 58 de 2024 (moyen de diffusion à identifier : webinaire, rencontre...)



Objectifs

- Informer le RPE de ces fiches
- Sensibiliser le réseau sur les volets « contraintes du métier » et « possibilités d'aménagement »
- Promouvoir l'emploi des travailleurs handicapés dans GEIQ



Public cible

1re cible : le RPE

Bénéficiaires finaux : les salariés en situation de handicap en SIAE et en EA



Territoire

Département de la Nièvre



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DDETS 58 / DREETS / AGEFIPH

Les partenaires à mobiliser :
Cap Emploi, France Travail, Missions locales



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- **Moyens humains :** s'appuyer sur les directions de Cap Emploi, France Travail et Missions locales
- **Moyens techniques :** support de communication à adapter en fonction du mode de diffusion

Les facteurs de réussite :

- Diffusion et animation interactive
- S'assurer de la participation des opérationnels de terrain
- Impliquer le réseau GEIQ dans la présentation



Les étapes opérationnelles

1. Désigner un groupe de pilotage
2. Identifier le mode de communication (webinaire, rencontre, séminaire GEIQ/RPE)
3. Identifier les destinataires
4. Fixer une date et un lieu (si en présentiel)
5. Envoyer les invitations
6. Identifier le/la ou les animateurs
7. Préparer le support
8. Animer la journée/le webinaire/la présentation
9. Bilan de la diffusion

Livrables

Diffusion des fiches métiers des GEIQ

Indicateurs

Nombre de participants en identifiant les structures présentes



Nom	Journée régionale Jeunes et Insertion professionnelle sur la santé mentale (préparation)
 Description	Préparation d'une journée « régionale » jeunes et insertion professionnelle ayant pour thématique la santé mentale des jeunes - journée à préparer en 2025 et à réaliser en 2026.
 Objectifs	Lancer les travaux de l'organisation d'une journée de rencontre et d'échanges entre les acteurs de la scolarité, de l'insertion professionnelle et de la santé mentale des jeunes
 Public cible	1re cible : les acteurs de la scolarité et de l'insertion professionnelle Bénéficiaires finales : les jeunes en situation de handicap
 Territoire	Régional
 Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement	
Le ou les chefs de file de l'action :	Les partenaires à mobiliser :
DREETS BFC, AGEFIPH, FIPHFP, Rectorat, ARML, CHEOPS, ARS	Les DDETS(PP), Missions locales, CHEOPS, Cap Emploi, France Travail, ESMS pour les jeunes de 15-20 ans, les CFA, les organisations patronales, la Plateforme d'emploi accompagné
 Ressources à mobiliser pendant le déploiement	
Les moyens à mobiliser :	Les facteurs de réussite :
<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires du PRITH pour la constitution d'un groupe projet Moyens techniques : outils d'animation, support de communication 	Mobilisation des rectorats et de l'ARML
 Les étapes opérationnelles	Pour l'année 2025 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des partenaires potentiels 2. Animation d'une réunion de présentation du projet 3. Désignation d'un groupe projet (pilotage et suivi) 4. Programmation d'au moins une réunion de suivi
Livrables	Mise en place d'un groupe projet avec au moins deux réunions en 2025
Indicateurs	Nombre de participants à la réunion de présentation, composition du groupe projet



Axe 3 - Mobiliser le monde économique et social



Pourquoi agir ?

- Dans le secteur privé : un taux d'emploi de 3,8 % en BFC et 3,5 % au niveau national en 2022.
- Dans le secteur public : une hausse régulière du taux d'emploi dans le secteur public depuis 2016 pour atteindre 6,20 % en BFC (5,45 % au niveau national).
N.B. Attention, les taux d'emploi direct du secteur public ne peuvent pas être comparés à ceux du secteur privé, car les modes de calcul sont différents. Dans la fonction publique, le taux d'emploi direct prend en compte les agents reclassés et rapporte le nombre de BOE à l'effectif total rémunéré. On compte le nombre de personnes et non en équivalent temps plein (contrairement au privé).
(Source 2022 : DARES - DOETH ; FIPHFP - DOETH)
- Des difficultés de recrutement persistent, notamment sur les métiers en tension : viticulteurs, arboriculteurs, agents d'entretien, aides-soignants, aides à domicile, ouvriers non qualifiés, manutentionnaires, employés en hôtellerie-restauration...
(Source 2022 : Pôle emploi)

Notre ambition :

- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en situation de handicap et mettre en lien l'offre et la demande.
- Sensibiliser les employeurs et les collectifs de travail à l'intégration et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Coordonner les actions et la communication en direction des employeurs, notamment des TPE/PME.



Fiche action Axe 3.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom	Renforcement de la connaissance et de la professionnalisation des acteurs clés de l'entreprise et des employeurs publics
------------	---

 Description	Renforcer la professionnalisation des acteurs clés de l'entreprise et des employeurs publics (direction, direction des ressources humaines, référentes et référents handicap, membres des comités sociaux d'entreprises...) pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
--	---

Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie PRITH des offres de service à l'attention des employeurs privés • Offre de professionnalisation des acteurs des entreprises privées de l'AGEFIPH (Réseau des Référents Handicap (RRH), Université du Réseau des référents handicap, Modul'Pro, Handi-Sensi, etc.) • Offre de professionnalisation des employeurs publics du FIPHFP (Handi-Pacte) • Dispositif « Les entreprises s'engagent (LESE) » • Offre des Services de prévention et de santé au travail (SPST)
---------------	---

 Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un support de présentation des offres de services et dispositifs existants • Mettre en visibilité les offres de services et dispositifs disponibles par la mobilisation des réseaux existants (réseau RRH de l'AGEFIPH, réseau des référents handicap du FIPHFP, clubs LESE) • Coordonner via le PRITH les réseaux existants pour identifier les besoins complémentaires des acteurs clés de l'entreprise, promouvoir les offres de professionnalisation et dispositifs existants et favoriser leur mobilisation par les employeurs
--	--

 Public cible	1re cible : les acteurs clés des employeurs privés et publics 2nd cible : les acteurs relais (organisations patronales et syndicales, chambres consulaires, branches professionnelles, opérateurs de compétences (OPCO), SPST, Cap emploi, France Travail...)
---	--

 Territoire	Régional
---	----------

 Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement	
Le ou les chefs de file de l'action : DREETTS, AGEFIPH, FIPHFP	Les partenaires à mobiliser : Partenaires du PRITH, partenaires du Plan régional de santé au travail (PRST)

 Ressources à mobiliser pendant le déploiement	
Les moyens à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires mobilisables pour assurer le recueil, la création et la diffusion du support • Moyens techniques : support de communication 	Les facteurs de réussite : <ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser les ressources existantes, valoriser les réussites et le gain à long terme • Engager des acteurs du monde économique • Produire un livrable accessible et facilement diffusable • Collaborer avec les acteurs du PRST • Intervenir en proximité et avec des exemples concrets



Les étapes
opérationnelles

1. Organiser un temps de travail avec les acteurs du PRST
2. Présenter l'action aux réseaux identifiés
3. Créer un groupe de travail avec des volontaires issus des réseaux identifiés pour définir les besoins et préoccupations des acteurs clés des employeurs publics et privés
4. Recenser et capitaliser les offres de services et dispositifs existants
5. Valoriser l'existant à travers un support recueil adapté
6. Promouvoir et diffuser le support de présentation des offres de service et dispositifs

Livrables

Support de présentation des offres de service

Indicateurs

- 1 présentation aux 3 réseaux de l'action PRITH
- Au moins 1 réunion du groupe de travail en 2025
- Réalisation du recensement des besoins et du recensement et de la capitalisation des offres de services et dispositifs
- Nombre d'adhérents LESE
- Nombre de participants au RRH de l'AGEFIPH et au Handi-Pacte du FIPHFP

3.2

Date mise à jour : 11/02/2025



Nom	Mobilisation des employeurs publics et privés autour du handicap au travail lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)
------------	--

Description	<p>Mobilisation des employeurs en amont de la SEEPH pour les inviter à prendre part aux événements prévus (Duodays, Duodays inversés, job dating, visites et portes ouvertes, etc.)</p> <p>Organisation d'un événement de sensibilisation au handicap au travail à destination des employeurs publics et privés, type afterwork, sur le thème de la santé mentale</p>
--------------------	---

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les événements portés lors de la SEEPH et développer la participation des employeurs à ces événements Mobiliser les employeurs publics et privés au cours d'un événement pour sensibiliser à l'emploi des personnes handicapées lors de la SEEPH : créer un espace de partage d'informations et d'échange de pratiques entre employeurs et capitaliser sur l'événement avec une captation type micro-trottoir
------------------	--

Public cible	Employeurs privés et publics de BFC
Territoire	Régional

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Le ou les chefs de file de l'action : DREETTS, AGEFIPH, FIPHFP</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Les partenaires à mobiliser : RRH de l'AGEFIPH, Handi-Pacte du FIPHFP, clubs LESE, Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) et entreprises adaptées, organisations patronales et syndicales</p> </td> </tr> </table>	<p>Le ou les chefs de file de l'action : DREETTS, AGEFIPH, FIPHFP</p>	<p>Les partenaires à mobiliser : RRH de l'AGEFIPH, Handi-Pacte du FIPHFP, clubs LESE, Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) et entreprises adaptées, organisations patronales et syndicales</p>
<p>Le ou les chefs de file de l'action : DREETTS, AGEFIPH, FIPHFP</p>	<p>Les partenaires à mobiliser : RRH de l'AGEFIPH, Handi-Pacte du FIPHFP, clubs LESE, Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) et entreprises adaptées, organisations patronales et syndicales</p>		

Ressources à mobiliser pendant le déploiement	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Les moyens à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires pour diffuser l'information auprès des employeurs Moyens techniques : organiser des événements, captation vidéo type micro-trottoir lors de l'afterwork </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Les facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des partenaires, notamment le RRH de l'AGEFIPH, le Handi-Pacte du FIPHFP, clubs LESE et les organisations syndicales et patronales Format des événements permettant la participation des employeurs </td> </tr> </table>	<p>Les moyens à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires pour diffuser l'information auprès des employeurs Moyens techniques : organiser des événements, captation vidéo type micro-trottoir lors de l'afterwork 	<p>Les facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des partenaires, notamment le RRH de l'AGEFIPH, le Handi-Pacte du FIPHFP, clubs LESE et les organisations syndicales et patronales Format des événements permettant la participation des employeurs
<p>Les moyens à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires pour diffuser l'information auprès des employeurs Moyens techniques : organiser des événements, captation vidéo type micro-trottoir lors de l'afterwork 	<p>Les facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des partenaires, notamment le RRH de l'AGEFIPH, le Handi-Pacte du FIPHFP, clubs LESE et les organisations syndicales et patronales Format des événements permettant la participation des employeurs 		

Les étapes opérationnelles	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser un temps de travail entre pilotes du PRITH 2. Présenter l'action aux partenaires du PRITH 3. Créer un groupe de travail avec des partenaires volontaires pour piloter l'action 4. Gérer les invitations, les inscriptions à </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>l'événement d'information SEEPH et à l'afterwork</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Gérer la logistique pour les deux événements : salle, buffet, technique 6. Assurer l'animation des événements 7. Réaliser et diffuser une vidéo micro-trottoir pour rendre compte de l'afterwork SEEPH </td> </tr> </table>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser un temps de travail entre pilotes du PRITH 2. Présenter l'action aux partenaires du PRITH 3. Créer un groupe de travail avec des partenaires volontaires pour piloter l'action 4. Gérer les invitations, les inscriptions à 	<p>l'événement d'information SEEPH et à l'afterwork</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Gérer la logistique pour les deux événements : salle, buffet, technique 6. Assurer l'animation des événements 7. Réaliser et diffuser une vidéo micro-trottoir pour rendre compte de l'afterwork SEEPH
<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser un temps de travail entre pilotes du PRITH 2. Présenter l'action aux partenaires du PRITH 3. Créer un groupe de travail avec des partenaires volontaires pour piloter l'action 4. Gérer les invitations, les inscriptions à 	<p>l'événement d'information SEEPH et à l'afterwork</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Gérer la logistique pour les deux événements : salle, buffet, technique 6. Assurer l'animation des événements 7. Réaliser et diffuser une vidéo micro-trottoir pour rendre compte de l'afterwork SEEPH 		

Livrables	Tenue des événements, vidéo micro-trottoir
------------------	--

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> 1 présentation aux 3 réseaux RRH de l'AGEFIPH, Handi-Pacte du FIPHFP et clubs LESE, de l'action PRITH 1 réunion avec les organisations syndicales de la région 1 réunion avec les organisations patronales de la région Nombre d'invités / inscrits / participants et profils (employeurs/partenaires ; territoires) à chaque événement
--------------------	--

3.3

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Renforcement du partenariat PRITH avec les organisations syndicales et patronales de la région

Description

Renouer des contacts fréquents et réguliers avec les représentants des employeurs et des salariés de la région dans le cadre du PRITH



Objectifs

Inviter les organisations syndicales et patronales à penser et définir des actions du PRITH de BFC à destination du monde économique et social



Public cible

Organisations syndicales et patronales



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS, AGEFIPH, FIPHFP**Les partenaires à mobiliser :**
Organisations syndicales et patronales

Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :**Moyens techniques :** salle de réunion avec visioconférence, organisation des événements, captation vidéo type micro-trottoir lors de l'afterwork**Les facteurs de réussite :**

- Capitalisation et valorisation des actions déjà menées par les organisations
- Mobilisation des organisations syndicales et patronales



Les étapes opérationnelles

1. Organiser un temps de travail entre pilotes du PRITH
2. Réunir les organisations patronales
3. Réunir les organisations syndicales

Livrables

Compte-rendu de réunion

Indicateurs

Nombre d'invités / inscrits / participants et profils pour chaque réunion



Axe 4 - Améliorer la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi



Pourquoi agir ?

- Un nombre d'inaptitudes au travail toujours élevé et en progression avec plus de 3 770 inscriptions sur les listes des demandeurs d'emploi suite à un licenciement pour inaptitude en 2022 en BFC (3242 en 2021), dont 80% ne sont pas bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
(source : France Travail)
- En 2022, les demandeurs d'emploi inscrits suite à un licenciement pour inaptitude sont à 58% des femmes; à 46% âgés de 50 ans ou plus.
(source : France Travail)

Notre ambition :

- Anticiper la désinsertion professionnelle et sécuriser les parcours
- Articuler les actions menées par le PRITH et le PRST.

Fiche action Axe 4.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

La « matinale du maintien en emploi »



Description

- Organisation le **19 mars 2025 d'un événement** entre employeurs et professionnels du maintien en emploi.
- Mettre en place **un forum** à disposition des partenaires leur permettant de valoriser leurs offres de services en direction des employeurs et des personnes.



Objectifs

- Créer un espace de partage d'informations et d'échange de pratiques entre professionnels et acteurs de l'entreprise
- Fédérer le réseau à travers un événement récurrent
- Améliorer la visibilité et la coordination des dispositifs existants pour le maintien dans l'emploi professionnel des personnes en situation de handicap.
- Mettre en lumière le maintien dans l'emploi des personnes en risque de désinsertion professionnelle à travers des témoignages d'entreprises et de salariés



Public cible

1re cible : les acteurs de du maintien dans et en emploi
2nd cible : les employeurs
Bénéficiaires finaux: personnes en risque d'inaptitude



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :

- DREETS BFC
- AGEFIPH

Les partenaires à mobiliser :

- SPST, Cap emploi, Carsat (prévention des risques professionnels et service social), Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Employeurs, branches professionnelles, organisations syndicales et patronales



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- **Moyens humains** : s'appuyer sur les partenaires pour identifier les témoignages et diffuser l'invitation.
- **Moyens techniques** : outils d'animation, supports de communication

Les facteurs de réussite :

- Diffusion de l'invitation dans les réseaux
- Témoignages concrets
- Formats interactifs



Les étapes opérationnelles

1. Définir les thématiques à traiter et identifier les intervenants
2. Coordonner les intervenants et mettre en place le forum
3. Réaliser les supports de communication
4. Gérer les invitations, inscriptions,
5. Gérer la logistique : salle, buffet, technique.
6. Assurer l'animation et l'évaluation de l'événement

Livrables

Animation de 1/2 journée en présentiel

Indicateurs

- Nombre et diversité des témoignages proposés par les partenaires
- Nombre et profil des intervenants
- Nombre d'invités / d'inscrits / de participants et profils (employeurs/ partenaires ; territoires)
- Satisfaction des participants, des intervenants et des organisateurs



Nom **Coordination du Plan santé et sécurité au travail n°4 (PRST4) et du PRITH**

Description

Travailler en collaboration entre partenaires du PRST4 et du PRITH en matière de prévention de la désinsertion professionnelle et du handicap au travail

Objectifs

- Identifier des actions à mener conjointement
- Coordonner les actions portées par le PRST4 et le PRITH pour apporter plus de lisibilité aux employeurs

Public cible 

1re cible : les professionnels du maintien dans et en emploi
 2nd cible : les employeurs et les personnes en risque de désinsertion professionnelle

Territoire 

Régional

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
 DREETS, AGEFIPH

Les partenaires à mobiliser :
 Partenaires du PRST4

Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :
Moyens humains : s'appuyer sur les équipes pilotant le PRST4 et le PRITH

Les facteurs de réussite :

Les étapes opérationnelles 

1. Présenter la démarche aux équipes pilotes des deux plans
2. Lister les acteurs communs aux deux plans et identifier des actions à coordonner ou mener conjointement

Livrables

Document de synthèse des points de convergence et proposition d'actions

Indicateurs

Au moins une réunion PRST4/PRITH dans l'année





Axe # - Outiller et structurer le partenariat

#.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Tableau de bord interactif



Description

Recueil de données auprès des fournisseurs

Traitement des données permettant la production d'un tableau de bord interactif

Diffusion du tableau de bord interactif auprès des partenaires du PRITH



Objectifs

- Mettre à disposition des pilotes et des partenaires du PRITH des données quantitatives pour l'aide à la décision
- Permettre dans sa forme et ses modalités techniques de diffusion une appropriation des données régionales et locales



Public cible

1re cible : les partenaires stratégiques des instances de pilotage du PRITH
2nd cible : les partenaires emploi, formation et maintien en emploi



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS BFC

Les partenaires à mobiliser :
Les partenaires du PRITH fournisseurs de données



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- **Moyens humains :** s'appuyer sur les partenaires mobilisables pour assurer le recueil et l'analyse des données
- **Moyens techniques :** outils de recueil et de data-analyse.

Les facteurs de réussite :

- Disponibilité des données
- Co-analyse des résultats
- Outil de visualisation dynamique



Les étapes opérationnelles

1. Cadrer la maquette d'indicateurs
2. Valider les données quantitatives
3. Valider les données par les fournisseurs
4. Mettre en page et diffuser
5. Mettre en place un webinaire de présentation du tableau de bord interactif

Livrables

Deux mises à jour annuelles du tableau de bord interactif

Indicateurs

- Mises à jour semestrielles du tableau de bord interactif
- Nombre de consultations du tableau de bord interactif sur le site du PRITH
- Nombre et taux de données semestrielles actualisées



#.2

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom **Diagnostic partagé**

Description

Recueil de données auprès des fournisseurs
Animation d'ateliers avec les acteurs de terrain favorisant la contextualisation des données
Traitement des données et des retours des ateliers permettant la production d'un **diagnostic partagé** complétant l'analyse des données du tableau de bord interactif

Objectifs

- Faciliter l'appropriation des données en apportant une analyse qualitative de façon globale et thématique
- Permettre dans sa forme une appropriation des enjeux régionaux et locaux et des faits saillants

Public cible

1re cible : les partenaires stratégiques des instances de pilotage du PRITH
2nd cible : les partenaires emploi, formation et maintien en emploi

Territoire

Régional

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action : DREETS BFC

Les partenaires à mobiliser : Les partenaires du PRITH fournisseurs de données

Ressources à mobiliser pendant le déploiement

- Les moyens à mobiliser :**
- **Moyens humains :** s'appuyer sur les partenaires mobilisables pour assurer le recueil et l'analyse des données
 - **Moyens techniques :** outils de recueil et de data-analyse.
- Les facteurs de réussite :**
- Disponibilité des données
 - Co-analyse des résultats

Les étapes opérationnelles

1. Cadrer le diagnostic partagé
2. Recueillir et traiter les données
3. Mettre en place des ateliers de co-analyse
4. Alimenter le diagnostic partagé
5. Mettre en page et diffuser lors du COR puis diffuser plus largement

Livrables

Un rapport d'analyse qualitative

Indicateurs

- Nombre de participants aux ateliers de co-analyse
- Nombre de consultations sur le site du PRITH



#.3

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Analyse approfondie : « Santé mentale »



Description

Analyse approfondie d'un thème ou d'une **donnée du tableau de bord** justifiée par un besoin des acteurs de terrain et/ou des pilotes pour **orienter les actions menées** sur le territoire



Objectifs

Mettre en lumière des spécificités, des interrogations ou des besoins d'approfondissement nécessitant un recueil complémentaire et la production d'informations nouvelles.



Public cible

1re cible : les partenaires stratégiques des instances de pilotage du PRITH
2nd cible : les partenaires emploi, formation et maintien en emploi



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS BFC

Les partenaires à mobiliser :

- Les niveaux stratégiques et opérationnels des partenaires, emploi, formation et maintien en emploi de BFC.
- Les personnes concernées et les employeurs.



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- **Moyens humains :** s'appuyer sur les partenaires mobilisables pour assurer le recueil et l'analyse des données
- **Moyens techniques :** outils de recueil et de data-analyse.

Les facteurs de réussite :

- Disponibilité des données
- Co-analyse des résultats



Les étapes opérationnelles

1. Définir le sujet en COR : thématique retenue en 2025 « santé mentale »
2. Valider la méthodologie et cadrer l'analyse
3. Recueillir les données
4. Analyser et rédiger
5. Valider
6. Mettre en page et diffuser

Livrables

Une analyse approfondie sur la thématique de la santé mentale

Indicateurs

- Nombre de personnes interrogées, données recueillies
- Nombre de téléchargements de l'analyse approfondie



#.4.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom	Site internet, compte LinkedIn, newsletter et outils de communication
-----	--

	Description
--	--------------------

- Maintenance et mise à jour du nouveau site **internet du PRITH BFC**
- Animation d'un **compte LinkedIn PRITH BFC**
- Diffusion de **trois newsletters** par an mettant en valeur les actions du PRITH et de ses partenaires
- Production d'**outils de communication**

	Objectifs
--	------------------

- Alimenter le partenariat en ressources et actualités en matière d'emploi et de handicap
- Valoriser les partenaires et les employeurs qui agissent en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap
- Mettre à disposition du public et diffuser les productions du PRITH

Public cible	1re cible : les partenaires stratégiques des instances de pilotage du PRITH 2nd cible : les partenaires emploi, formation et maintien en emploi
---------------------	--

Territoire	Régional
-------------------	----------

	Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement
--	--

- | | |
|--|---|
| Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS BFC, AGEFIPH et FIPHP | Les partenaires à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • Les niveaux stratégiques et opérationnels des partenaires emploi, formation et maintien en emploi de BFC |
|--|---|

	Ressources à mobiliser pendant le déploiement
--	--

- | | |
|--|--|
| Les moyens à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : s'appuyer sur les partenaires mobilisables pour le recueil et la diffusion des outils • Moyens techniques : outils de communication digitale, charte graphique, outils de facilitation graphique, veille | Les facteurs de réussite : <ul style="list-style-type: none"> • Une communication adaptée et accessible • Des outils de communication moderne, attractifs • Une expérience utilisateur améliorée |
|--|--|

 Les étapes opérationnelles	Site internet rénové 1. Promouvoir le site auprès des partenaires 2. Assurer la maintenance et l'actualisation hebdomadaire	Compte LinkedIn 1. Développer le nombre d'abonnés 2. Diffuser du contenu 2 fois par semaine
	Newsletter 1. Valider les thématiques 2. Capitaliser, rédiger, mettre en page et diffuser	Outils de communication 1. Valider le cahier des charges 2. Développer l'outil et le diffuser

Livrables	1 site internet; 1 compte LinkedIn; 3 Newsletters; 10 outils de communication
------------------	---

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de consultations et de téléchargements sur le site internet • Nombre de personnes inscrites à la newsletter • Nombre de publications et d'abonnés, taux d'engagement sur LinkedIn.
--------------------	---

#.4.2

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Série d'interviews de partenaires du PRITH BFC à l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2025



Description

À l'occasion des 20 ans de la loi de 2005, recueil du témoignage des acteurs de BFC sur les impacts et les évolutions sous forme de vidéos courtes de 3 min



Objectifs

- Mettre en visibilité les principales évolutions de cette loi et des décrets qui ont suivi pour les acteurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés en BFC
- Recueillir le témoignage des professionnels en région
- Partager et diffuser ces témoignages vidéos



Public cible

1re cible : les partenaires stratégiques des instances de pilotage du PRITH
2nd cible : les partenaires emploi, formation et maintien en emploi



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS, AGEFIPH et FIPHFH

Les partenaires à mobiliser :
Mobilisation d'une partie des acteurs du PRITH



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

- Identifier pour chaque partenaire à mobiliser un représentant pour témoigner
- Plan de communication pour diffuser ces vidéos « anniversaire de la loi »

Les facteurs de réussite :

- Mobilisation des partenaires du territoire pour apporter leur témoignage



Les étapes opérationnelles

1. Prise de contact avec les partenaires « témoins » pour présenter l'action et identifier le bon interlocuteur et leur disponibilité
2. Préparation du recueil des témoignages sous forme d'interview (trame des questions, validation de la date et du lieu..)
3. Enregistrement des vidéos et montage
4. Mise en ligne et diffusion via les différents canaux de communication du PRITH BFC
5. Assurer le relai des vidéos par les partenaires interviewés sur leurs propres canaux de communication

Livrables

Ensemble des vidéos réalisées

Indicateurs

- Nombre des vidéos réalisés
- Nombres des vues de ces vidéos



#.4.3

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom Valorisation des actions en faveur de l'emploi et du maintien en emploi des partenaires du PRITH

Description

Les partenaires du PRITH réalisent tout au long de l'année des actions en lien avec les 4 axes prioritaires du PRITH. Il s'agit ici de pouvoir relayer ces actions réalisées en BFC via les outils de communication du PRITH

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'information
- Mobiliser autour des actions régionales initiées par les partenaires du PRITH
- Apporter plus de visibilité sur les actions de chaque partenaire en lien avec les 4 axes du PRITH sur le territoire

Public cible
 1re cible : les partenaires stratégiques des instances de pilotage du PRITH
 2nd cible : les partenaires emploi, formation et maintien en emploi

Territoire
 Régional

Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

- Le ou les chefs de file de l'action :** DREETS, AGEFIPH et FIPHFP
- Les partenaires à mobiliser**
- Services/référents communication des partenaires pour les inciter à communiquer auprès du PRITH les événements ou initiatives qu'ils souhaitent voir diffuser

Ressources à mobiliser pendant le déploiement

- Les moyens à mobiliser :**
- Mobilisation de personnes en charge de la communication au sein des partenaires du PRITH
- Les facteurs de réussite :**
- Anticipation dans la communication
 - Circuit de diffusion simple et identification du bon interlocuteur

Les étapes opérationnelles

1. Identifier les événements/actions à relayer/diffuser
2. Recueillir les éléments nécessaires pour cette diffusion
3. Mettre en œuvre cette diffusion sur les réseaux sociaux, le site du PRITH et les newsletters

Livrables
 Publications LinkedIn relayées, information sur le site du PRITH BFC

Indicateurs

- Nombre d'événements/initiatives relayés
- Nombre de vues/likes/partages sur les réseaux sociaux



#.5

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Actualisation et diffusion des ressources réalisées par le PRITH

Description

Actualisation des outils suivants :

- Boîte à outils « Maintien en emploi des travailleurs handicapés »
- Boîte à outils « Jeunes en situation de handicap et insertion professionnelle »
- Boîte à outils « Accès à l'emploi et à la formation des travailleurs handicapés »
- Boîte à outils « Contrat d'alternance »
- Guide « Accompagner les réorientations professionnelles »



Objectifs

- Actualiser ces éléments pour qu'ils restent des outils ressources pour l'ensemble des acteurs concernés du territoire
- Informer de ces actualisations et communiquer sur ces outils



Public cible

Les acteurs de l'insertion et du maintien en BFC



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS, AGEFIPH et FIPHFH

Les partenaires à mobiliser :

Les professionnels spécifiques et de droit commun de l'insertion, de la formation, de l'emploi, du maintien et de la santé au travail, les acteurs du monde économique et social



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

Partenaires identifiés dans ces outils pour procéder avec eux à l'actualisation des informations présentes dans ces documents

Les facteurs de réussite :

- Identifier les dispositifs pour lesquels une actualisation est nécessaire
- Identifier le bon interlocuteur pour actualisation



Les étapes opérationnelles

1. Identifier les éléments à actualiser
2. Organiser et animer une réunion de cadrage avec les acteurs à mobiliser, le cas échéant
3. Recueillir les informations et actualiser les outils
4. Mettre en forme et s'assurer de l'accessibilité des outils
5. Mettre à disposition ces outils sur le site du PRITH
6. Communiquer sur leur actualisation via les réseaux sociaux

Livrables

Les 4 boîtes à outils et le guide actualisés

Indicateurs

- Nombre de modifications réalisées
- Nombre de téléchargements des outils
- Nombre de vues/likes/republications sur les réseaux



#.6.1

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom **Renforcement des partenariats avec les acteurs du PRITH**

 **Description**

- Initier des rencontres annuelles pilotes/acteurs clés du PRITH
- Mettre en visibilité auprès des acteurs le rôle de chacun dans les instances de gouvernance du PRITH

 **Objectifs**

- Permettre aux acteurs clés de renforcer leur connaissance du PRITH, de ses objectifs et axes de travail
- Renforcer la mobilisation et la collaboration avec l'ensemble des acteurs du PRITH
- Développer des relations avec des acteurs représentant les personnes concernées

 **Public cible** Membre des instances de gouvernance du PRITH

 **Territoire** Régional

 **Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement**

Le ou les chefs de file de l'action : DREETS, AGEFIPH et FIPHFH **Les partenaires à mobiliser** : Membres des instances de gouvernance du PRITH (COR, CTO)

 **Ressources à mobiliser pendant le déploiement**

Les moyens à mobiliser : Pilotes du PRITH et représentants des membres des instances **Les facteurs de réussite :** Mobilisation de chacun

 **Les étapes opérationnelles**

1. Identification des interlocuteurs
2. Mise en œuvre des rencontres du PRITH
3. Présentation du PRITH, de ces axes de travail, des instances et des actions mises en œuvre
4. Des actions complémentaires comme la signature d'une charte d'engagement sont envisagées, mais non définies à ce jour

Livrables Comptes-rendus des rencontres

Indicateurs Nombre de partenaires rencontrés



#.6.2

Date mise à jour : 11/02/2025

Nom

Préfiguration d'un nouveau PRITH BFC en 2026



Description

- Faire le point sur les différentes structurations et organisations des PRITH en région
- Faire le point sur la mise en œuvre des instances en lien avec la loi Plein Emploi
- Redéfinir les missions et actions du PRITH et ses instances



Objectifs

- Identifier le fonctionnement le plus adéquat pour permettre au PRITH BFC de remplir ses missions et son objectif de grand ensemblier, en tenant compte à la fois d'un contexte législatif et réglementaire national mouvant et des besoins et spécificités propres au territoire BFC
- Proposer une comitologie du PRITH et un ensemble d'actions et de procédures renouvelées afin de répondre aux enjeux régionaux et aux dernières réformes
- Ce travail de préfiguration sur 2025 a pour objectif d'aboutir à la formalisation d'un nouveau PRITH 2026



Public cible

L'ensemble des partenaires du PRITH



Territoire

Régional



Pilotes et personnes à mobiliser pendant le déploiement

Le ou les chefs de file de l'action :
DREETS, AGEFIPH et FIPHFH

Les partenaires à mobiliser
Membres du COR du PRITH BFC



Ressources à mobiliser pendant le déploiement

Les moyens à mobiliser :

Moyen humains : équipes de la DREETS, de l'AGEFIPH et du FIPHFH

Moyen matériel : document synthétique des propositions d'évolution

Les facteurs de réussite :

Une redéfinition des missions, actions et instances du PRITH cohérente et adaptée à la BFC



Les étapes opérationnelles

1. Réalisation d'un benchmark des PRITH d'autres régions sur les instances, les axes de travail, les actions, la diffusion des données et la communication des PRITH régionaux
2. Identification de la mise en œuvre dans le cadre de la loi Plein emploi du comité régional et des comités territoriaux
3. Travail sur les instances et les missions/actions du PRITH en 2026
4. Validation des propositions d'évolution lors de la réunion du COR en dernier trimestre 2025

Livrables

Un document formalisera les éléments définissant le PRITH 2026

Indicateurs

- Nombre de réunions de travail
- Réalisation d'un document de synthèse des propositions



PRITH

Bourgogne-Franche-Comté

PLAN RÉGIONAL
D'INSERTION DES
TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités


agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées


emploi
fiphfp
handicap

Retrouvez toutes les actions du PRITH sur :

www.prith-bfc.fr



LinkedIn



coordination@prith-bfc.fr